COMMISSAIRES DE JUSTICE

Ventes judiciaires aux enchères publiques

La vente aux enchères enchaîne publicité, exposition, adjudication et paiement, avec des règles précises à chaque étape. Ces deux jours couvrent l'organisation complète d'une vente judiciaire.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Commissaires de justice, associés, clercs habilités et collaborateurs d'offices.

PRÉREQUIS
Exercer au sein d'un office de commissaire de justice.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le cadre des ventes judiciaires de meubles.
- Organiser la publicité et l'exposition.
- Conduire les enchères et prononcer l'adjudication.
- Sécuriser le paiement et la délivrance des lots.
- Établir le procès-verbal et répartir le prix.

03 Programme détaillé

M1 Cadre et préparation · 2 h 30

- Avant la vente.
- Ventes judiciaires et ventes volontaires : distinction.
- Autorisations, lieux de vente et calendrier.
- Allotissement, mises à prix et conditions de vente.
- Atelier — Construire le cahier d'une vente à partir d'un inventaire.

M2 Publicité · 2 h 00

- Attirer les enchérisseurs.
- Obligations de publicité et supports utilisés.
- Délais, contenu des annonces et description des lots.
- Publicité complémentaire et ciblage des acheteurs.
- Atelier — Rédiger les annonces et le plan de publicité d'une vente.

M3 Exposition et inscription · 2 h 00

- Avant l'adjudication.
- Exposition des lots et conditions de visite.
- Inscription des enchérisseurs et vérification d'identité.
- Garanties, dépôts et conditions de participation.
- Atelier — Organiser l'exposition et le contrôle des enchérisseurs.

M4 Conduire les enchères · 2 h 30
- Le jour de la vente.
- Ouverture, annonce des conditions et conduite des enchères.
- Incidents : enchères simultanées, erreurs, retrait de lot.
- Adjudication, folle enchère et remise en vente.
- Atelier — Simulation d'une séquence d'adjudication avec incidents.

M5 Paiement et délivrance · 2 h 30
- Après l'adjudication.
- Paiement du prix, frais et modes acceptés.
- Délivrance des lots et transfert de propriété.
- Adjudicataire défaillant et conséquences.
- Atelier — Traiter un cas d'adjudicataire défaillant.

M6 Procès-verbal et répartition · 2 h 30
- Clôturer la vente.
- Procès-verbal de vente : contenu et mentions.
- Comptabilisation, frais et reversement du produit.
- Répartition entre créanciers et clôture du dossier.
- Atelier — Établir le compte de répartition du produit d'une vente.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur des dossiers et situations réels anonymisés.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue au fil des ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. La prise en compte au titre de l'obligation de formation continue suppose la reconnaissance du dispensateur et l'habilitation de l'action par la CNCJ, vérifiées avant le démarrage.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr